NON CLASSÉ

Appel à projets du FACT sur la filière logistique

18 MAI 2022

Le Fond pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT), dispositif d'aide publique visant à contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans les TPE – PME géré par l'Anact, innove en proposant, pour les deux prochaines années, des appels à projets dans la filière Logistique.

Pour cette année 2022, la **filière Logistique** a été retenue. Ce soutien du Fact vient en complément d'autres aides de l'état et plans d'actions nationaux et régionaux ciblés sur les enjeux relatifs à l'emploi, la transition écologique et / ou la relance de l'activité des entreprises de la filière Logistique. Il porte exclusivement sur des projets qui visent à améliorer les conditions de travail des salariés des PME – TPE du secteur et répondent aux attentes et critères d'éligibilité du Fact.

Cet appel à projet sectoriel a été élaboré à partir d'un travail de veille et d'analyse des enjeux et besoins du secteur de la logistique et du transport en matière de conditions de travail. France Logistique, qui rassemble l'ensemble des acteurs privés de la Logistique, l'OPCO mobilité, opérateur de compétence du secteur et l'assurance maladie – risques professionnels sont associés à l'engagement et au suivi de cet appel à projets piloté par l'Anact.

Le lancement de cet appel à projets sectoriel est prévu le **9 juin prochain** avec la diffusion d'une note de cadrage, sur le site anact.fr, précisant les attentes et modalités de dépôt des dossiers de candidatures et un webinaire sur notre chaine webikéo Anact.

Plus d'infos sur le FACT